

Amiens, le 21 février 2022

H.E. António Guterres
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Objet : Lettre de renouvellement et d'engagement

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous adresser le renouvellement de l'engagement du Groupe CET aux dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous continuons de rendre public cet engagement qui nous tient à cœur tant à travers notre propre site internet et dans notre journal interne, qu'en complément de la communication à travers le site Global Compact France.


Nous intégrons systématiquement la dimension RSE dans la consultation des fournisseurs et prestataires en tant que critère d'évaluation.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de poursuivre les actions entreprises depuis notre adhésion le 06 novembre 2015.

Notre COP contient trois éléments :

1. Le présent courrier,
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que le Groupe CET a mené sur les 4 thèmes et plus particulièrement :
 - Principe 1 : droit international relatif aux droits de l'homme
 - Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi
 - Principe 9 : technologies respectueuses de l'environnement
 - Principe 10 : lutte contre la corruption
3. Une mesure des résultats des actions entreprises

Nous vous prions d'agréer, Honorable Secrétaire Général, nos meilleures salutations.



Pierre Bonte
Président Directeur Général